

PV du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 5 juin 2026

DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers :
en exercice : 15
quorum : 08
présents : 11
pouvoirs : 04
votants : 15

Date de convocation :
27 mai 2026

Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni **le Vendredi 5 juin 2026 à 21h00** en session ordinaire à la Mairie,

Présents : M. POURPOINT Bernard, Maire, Mme de ROFFIGNAC Françoise, Adjointe, Mme BELLUTEAU Nathalie, Conseillère municipale déléguée, Mme DIET Marie-Christine, Mme GARNIER Patricia, M. GUÉRIN Pascal, M. LEBRET Arnaud, Mme NICHOLLS France, M. SEGUINEAUD Mickaël, Mme VARENNE Véronique, Mme VIVIEN-CHARBONNEAU Emilie,

Absents excusés : M. BRIVIO Philippe (pouvoir à M SEGUINEAUD), M. GADIOU Dominique (pouvoir à Mme BELLUTEAU), M. GIRARD Patrick (pouvoir à M POURPOINT), M. SAINTLOS Julien (pouvoir à M GUERIN),

Secrétaire de séance : Mme VARENNE Véronique

Le procès-verbal de la séance du 21 avril 2026 ne soulevant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait le compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT :

- Décision n° 2026-02 : Réalisation d'un emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole de Charente-Maritime / Deux-Sèvres, de 74 000 € pour l'achat d'un tracteur

Le Conseil municipal prend acte de cette information.

Délibération n° D2026_06_36

AFFAIRES SCOLAIRES

TARIFS CANTINE / GARDERIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **De fixer** les tarifs des repas de la cantine scolaire, pour l'année scolaire 2026/2027 comme suit :

CANTINE - 2026-2027	
Tranche 1 : QF inférieur à 600 €	0,95 €
Tranche 2 : QF compris entre 600 € et 1 000 €	1,00 €
Tranche 3 : QF supérieur à 1 000 €	3,35 €
Tarif adulte	5,60 €

- **De fixer** les tarifs de la garderie tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous

GARDERIE - 2026-2027	
Matin : 07 h 30 – 09 h 00	3,15 €
Soir : 16 h 45 – 18 h 30	3,70 €

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D2026_06_37

AFFAIRES SCOLAIRES

TARIFICATION SOCIALE CANTINE : PROLONGATION DE LA CONVENTION AVEC L'AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENTS (ASP)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'exposé de M. le Maire,

Vu la délibération n° D2026_05_35 de ce jour, relative aux tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2026-2027,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **de proroger** le dispositif de tarification à compter du 1^{er} septembre 2026 jusqu'au 31 décembre 2027
- **d'autoriser** Monsieur le maire à signer la convention "Tarification sociale des cantines scolaires" annexée à la présente délibération, avec l'Agence de Service et Paiement pour le compte de l'État

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D2026_06_38

AFFAIRES SCOLAIRES

RÈGLEMENT FINANCIER ET CONTRAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à mettre en place le prélèvement automatique pour le règlement des factures de cantine et de garderie
- **De valider** le règlement financier et contrat de prélèvement automatique mensuel annexé à la présente délibération
- **D'autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D2026_06_39

AFFAIRES SCOLAIRES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **De valider** les termes du nouveau règlement,
- **De dire** que ce nouveau règlement se substitue au précédent,
- **D'autoriser** M. le Maire à signer le règlement et à prendre toutes les mesures nécessaires qui découlent de son application

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D2026_06_40

AFFAIRES SCOLAIRES

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE CORME-ÉCLUSE RELATIVE AUX MODALITÉS FINANCIÈRES DU RPI

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **De valider** les termes de la nouvelle convention relative aux modalités financières du RPI avec la commune de Corme-Écluse,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention, et tous les documents à venir

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D2026_06_41

AFFAIRES FINANCIÈRES

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES STRUCTURES PRIVÉES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'exposé de M. le Maire,
Vu le crédit global de 3 000 € inscrit au Budget Primitif 2026,
Vu les demandes de subventions reçues en mairie,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **De voter** de manière individuelle chaque subvention allouée aux associations ou organismes qui en ont fait la demande,
- **D'arrêter** la liste des structures bénéficiant, au titre de l'exercice 2026, d'une aide financière, pour un **montant global de 2 081,25 €** :

▪ Les Drôles de Filous du RPI Grézac/Corme-Ecluse	200,00 €
▪ RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté)	100,00 €
▪ MFR Cravans	200,00 €
▪ MFR Les Herbiers	100,00 €
▪ MFR Triac Lautrait	100,00 €
▪ Gymnastique volontaire Grézacaise :	150,00 €
▪ Solidarités du Canton de Cozes	731,25 €
▪ ACCA de Grézac	500,00 €
- **De prélever** la dépense sur les crédits inscrits à l'article 65748 "Subventions de Fonctionnement aux autres personnes de droit privé du Budget Primitif 2026,
- **D'autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document administratif et comptable relatif à cette décision

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D2026_06_42

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE TRAVAIL DE LA CARA

Le Conseil communautaire de la CARA a décidé de mettre en place 15 commissions de travail, avec des représentants de chaque commune membre.

Concernant la commune de Grézac, il est demandé de désigner 1 titulaire et 1 suppléants pour chacune de ces commissions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- De désigner les membres suivants :

Commissions de travail de la CARA

N°	Intitulé de la commission	Titulaire	Suppléant
1	Grands projets	Bernard POURPOINT	Nathalie BELLUTEAU
2	Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés	Pascal GUÉRIN	Marie-Christine DIET
3	Equilibre social de l'habitat	Nathalie BELLUTEAU	Marie-Christine DIET
4	Cycle de l'eau (2 groupes de travail dédiés au petit cycle et au grand cycle)	Mickaël SEGUINEAUD	Dominique GADIOU
5	Activité de pleine nature (groupes de travail dédiés nautisme et SZB)	Arnaud LEBRET	Philippe BRIVIO
6	Finances	Les élus ont été désignés lors de la séance du Conseil communautaire du 5 Mai	
7	Rayonnement culturel	Arnaud LEBRET	France NICHOLLS
8	Action sociale d'intérêt communautaire	Patricia GARNIER	Marie-Christine DIET
9	Transition écologique et environnement	Nathalie BELLUTEAU	Dominique GADIOU
10	Aménagement de l'Espace communautaire	Bernard POURPOINT	Nathalie BELLUTEAU
11	Développement économique et touristique	Bernard POURPOINT	Philippe BRIVIO
12	Politique de la Ville et Gens du Voyage		
13	Systèmes d'informations et développement du numérique	Mickaël SEGUINEAUD	Françoise de ROFFIGNAC
14	Stratégie territoriale en matière de compétences et d'emploi (campus)	Marie-Christine DIET	Philippe BRIVIO
15	Transports et mobilités	Pascal GUÉRIN	Julien SAINTLOS

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D2026_06_43

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Séance 2 du Conseil municipal du 5 juin 2026

DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT AMBROISIE AUPRÈS DE FREDON

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **De désigner** M Dominique Gadiou comme élu référent de FREDON dans le cadre de la lutte contre l'ambroisie

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D2026_06_44

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur l'exposé de Monsieur le Maire,
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **De désigner** M Bernard POURPOINT correspondant défense

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D2026_06_

AFFAIRES GÉNÉRALES

MOTION CONTRE LE PROJET D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION DE SAUMONS SUR LA COMMUNE DU VERDON-SUR-MER (PURE SALMON)

Question retirée de l'ordre du jour

Informations et questions diverses :

- Chiens errants ou promenés sans laisse et ramassage des excréments par les maîtres : le Conseil municipal n'est pas favorable à la prise d'arrêtés municipaux
- Modifications du PLU : il est nécessaire de lancer une révision
- Obtention de 3 labels par l'Ecurie de Bellevue : activité Cheval Club de France, activité Poney Club de France, bien-être animal
- Modernisation de l'EP : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du passage en lampes LED sur l'ensemble de la commune (139 luminaires)
- Monsieur le Maire donne lecture de 2 courriers reçus en mairie : l'un pour le remercier du règlement d'un différend entre voisins, l'autre d'un habitant qui l'informe de son départ de la commune
- Une table de pique-nique située près de l'aire de jeux va être déplacée
- Voir pour faire tailler une palissade au village des Soulards
- La fête de fin d'année de l'école aura lieu le 26 juin prochain

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45

Le maire, Bernard POURPOINT,

La secrétaire de séance,

Véronique VARENNE